

Personne et modalité : modes d'accès à l'autre

Agnès CELLE
Université de Paris Diderot, CLILLAC

Introduction

L'objet de cette étude est d'examiner l'interaction entre la personne et la modalité dans deux types de jugements, qui, comme nous le verrons, présentent certaines similarités : la conjecture au futur et la non prise en charge au conditionnel. Notre hypothèse de départ est que ces deux types de modalité mettent en jeu une altérité qui sera diversement gérée selon la personne. Il reste à montrer comment la personne interagit avec d'autres déterminations, notamment aspectuelles, et comment se manifeste ce jeu de repérages d'une langue à l'autre. Dans une optique énonciative, c'est moins la marque de la personne qui importe, que le statut qui lui revient en tant qu'instance contextuelle, interlocutive et (co-)énonciative. Nous prendrons des exemples anglais et français et envisagerons le cas échéant la traduction de ces énoncés.

Conjecture

Le futur français

En français, on peut employer le futur pour renvoyer non pas à une occurrence à venir, mais à un événement contemporain de l'énonciation que l'on affirme alors même qu'il subsiste un élément d'instabilité au moment de l'énonciation. De l'avis de l'ensemble des grammairiens, cet emploi du futur est limité aux verbes *être* et *avoir* dans des énoncés explicatifs. Par exemple :

- (1) On sonne la cloche des morts. Ce sera pour Madame Rousseau (Proust in Grevisse).
- (2) J'ai trouvé ce beau livre sur le bureau : ce sera le cadeau d'une admiratrice (Zola in Riegel et *alii*, 1994, p. 314-315).

Il y a une occurrence manifeste, le bruit de la cloche ou la présence du livre, puis l'énonciateur essaie d'identifier l'occurrence en question en la rattachant à une origine, la mort de M^{me} Rousseau ou le cadeau d'une admiratrice. Outre la contrainte qui pèse sur le type de verbe susceptible d'apparaître au futur, Tasmowski et Dendale (1998, p. 331) notent que cet emploi est exclu avec les personnes qui renvoient à un participant du discours. En effet, on ne peut avoir le futur simple¹ avec la 1^{re} et la 2^e personne. Il est fort difficile d'imaginer :

- (3) * Tu seras bien triste, petit (Tasmowski & Dendale, 1998).

Ou

- (4) * J'ai mal à la tête. J'aurai la grippe.

Dendale (2001, p. 4) explicite cette contrainte dans un autre article, en s'appuyant sur les données de Schrott (1997) :

Le locuteur peut difficilement présenter comme supposition une réalité qu'il est parfaitement bien placé pour connaître de façon directe :

- (5) ? J'aurai une infection.

Ces contraintes sont indéniables, mais sont-elles seulement dues à la personne ? Les autres exemples à la 3^e personne, que Schrott considère comme acceptables, sont en fait tout aussi problématiques en français contemporain :

- (6) ? Pierre n'est pas venu. Il aura sa migraine (Schrott, 1997, p. 304).
- (7) ? Ce n'est pas normal que ce chien refuse de manger. Il sera malade. (Schrott, 1997, p. 307).

Dans tous ces énoncés, on perd le repérage de nature explicative entre les deux propositions, au profit de la valeur temporelle de référence à l'avenir. Pour comprendre pourquoi la valeur temporelle

1. Mellet (1989) relève la même contrainte à propos du futur latin.

du futur peut si facilement prendre le dessus, il n'est pas inutile de donner quelques explications sur le futur. Mellet (1989, p. 272-273) reprend de Fuchs et Léonard (1979) la paraphrase suivante, qui rend compte selon elle de tous les emplois du futur : « je vois d'ici ». Cette paraphrase fait ressortir le fait que d'une part, c'est le point de vue de l'énonciateur qui s'exprime au futur, d'autre part que ce dernier prédique l'existence d'un état de choses au moment de l'énonciation. Toutefois, si la marque du futur est là, c'est pour dire que l'assertion se heurte à un obstacle au moment de l'énonciation. Soit il y a un hiatus entre le moment de l'énonciation et la validation de l'événement futur, et c'est de très loin le cas le plus fréquent. Le futur opère une indexation temporelle directe par rapport au moment de l'énonciation et renvoie à l'avenir. Soit il peut y avoir un hiatus entre la prise en charge de l'énoncé et l'identification de l'occurrence. Mais ce cas est rare en français. Les exemples que l'on peut trouver avec le futur simple remontent généralement à la littérature du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle et font apparaître un sujet déictique : *ce*, comme en (1) et (2) et comme dans l'exemple suivant de Balzac :

- (8) Voyons, voyons cela ! s'écria joyeusement le chimiste, ce sera peut-être un nouveau corps simple (Balzac, cité par Dendale 2001, p. 10).

Si des sujets comme *je*, *tu* et *il* posent problème, c'est pour des raisons prédicatives, et non à cause de la personne en tant que telle. D'après Dendale & Tasmowski (1998, p. 331-332), le futur conjectural est incompatible avec les prédications qui ont une structure en thème / rhème. C'est à l'inverse dans des jugements thétiques (cf. Kuroda) qu'on va trouver le futur conjectural, ce qui exclut la référence à une personne en position sujet avec le futur simple. Le déictique *ce* renvoie à la survenue d'une occurrence (arrivée, bruit, objet perçu) sur laquelle porte la conjecture car l'énonciateur donne son point de vue quant à son identification. En ce sens, on peut effectivement parler de jugement indirect puisqu'il porte nécessairement sur une occurrence dont l'existence est assurée. On peut à présent réexaminer les exemples problématiques avec une lecture conjecturale sous un jour nouveau. Ce n'est pas le fait que l'énonciateur ne puisse pas porter un jugement sur lui-même, à qui il a un accès direct, qui pose problème dans l'exemple à la 1^{re} personne *j'aurai une infection*. C'est bien plutôt le procès statif et l'impossibilité de rattacher ce jugement à une occurrence contemporaine de l'énonciation. D'ailleurs, avec le futur antérieur associé à un procès non statif, la 1^{re} personne ne pose aucun

problème, précisément parce que l'aspect renvoie à une occurrence antérieure :

- (9) Il faut que je fasse grande attention ; j'ai été mieux pendant un mois, et me voici repris depuis quelques jours. *J'aurai attrapé froid* mardi en sortant du théâtre (Maupassant, *Bel Ami*).

Les verbes que l'on rencontre dans l'emploi conjectural du futur simple sont des statifs qui systématiquement renvoient à une occurrence qu'il s'agit d'identifier. Le problème est similaire à la 2^e personne : *tu seras triste* ne peut se rattacher à une occurrence quelconque sur laquelle un jugement serait porté, et c'est donc l'indexation directe, de nature temporelle, qui prend le dessus. Il suffit de construire une occurrence par le biais de l'aspect et la deuxième personne ne pose plus de problème, contrairement à ce que l'on a pu observer en (3) :

- (10) - On m'a volé mon portefeuille!
 - Mais voyons, c'est ridicule !... Tu l'auras sans doute oublié à la maison... ou peut-être l'as-tu perdu ?
 - Non, on me l'a volé, j'en suis sûr ! (*Tintin – Le secret de la licorne*)

Signalons qu'en anglais, *will* + parfait, tout comme *should*, ne peut être employé s'il s'agit de remonter d'une conséquence à une cause. On aurait *must* dans les deux cas, et cela quelle que soit la personne :

- (9') I must have caught a cold coming out of the theatre last Tuesday.
 (10') "My wallet has been stolen !"
 "But that's absurd!... You must have left it at home... or perhaps you've lost it?"
 "No, I'm sure someone's stolen it!" (*The Secret of the Unicorn*, Leslie Londale-Cooper & Michael Turner)

« Will » en anglais

Le modal *will* de l'anglais peut également exprimer la conjecture. Cet emploi est qualifié d'épistémique par les linguistes anglophones. Comme les travaux de Coates (1983) et Fleischman (1982) l'ont montré, le jugement se fonde sur la connaissance préalable de l'énonciateur. D'après Coates, alors que la 1^{re} et la 2^e personne sont plus facilement associées à la valeur radicale et à la référence à l'avenir, la 3^e

personne associée à un procès de type statif, non agentif, joue un rôle privilégié dans la construction de la valeur épistémique.

- (11) A commotion in the hall... "That will be Celia", said Janet
(Coates 1983, p. 177).

Comme en français, un repérage indirect s'établit, mais il procède d'occurrences antérieures, dans lesquelles on a pu identifier le bruit comme typique de l'arrivée de Celia. Il est dès lors possible de caractériser le sujet, et tout particulièrement un sujet de 3^e personne, en se fondant sur ces occurrences antérieures, ce qui élargit les conditions d'emploi par rapport au français :

- (12) That'll be the postman (Palmer, 1986, p. 62).
(13) They'll be on holiday at the moment (Palmer, 1986, p. 62).
(14) It will be in the drawer (Huddleston, 1985, p. 421).

Le premier cas est comparable aux exemples examinés précédemment en français. Mais les deux derniers exemples diffèrent. La traduction peut révéler cette différence : alors que *ce sera le facteur* peut passer en français, et plus particulièrement en fonction de variantes régionales, *ils seront en vacances en ce moment* et *il sera dans le tiroir* sont beaucoup plus problématiques. Il y a donc une distinction à faire dans l'emploi conjectural du futur et dans celui de *will* : le futur est fondamentalement un marqueur temporel et s'il a la valeur conjecturale, c'est toujours, comme beaucoup d'auteurs l'ont écrit, en vertu d'une possibilité de vérification future de l'occurrence. Il y a prise en charge en T_0 , mais la vérification de l'occurrence est seulement possible ultérieurement. Alors que la vérification future n'entre pas en ligne de compte dans les deux derniers exemples en anglais, qu'on ne peut paraphraser par *you will find that*. Et pour cause, il n'y a pas forcément d'occurrence à vérifier en anglais. Contrairement au futur français, l'emploi conjectural de *will* s'appuie sur la valeur de qualification inhérente à ce modal, ce qui explique sa compatibilité avec un sujet de 3^e personne au-delà des déictiques. La 3^e personne se prête particulièrement à la qualification car elle ne peut s'inscrire dans une relation pragmatique.

Conjecture et aspect en anglais et en français

En français comme en anglais, c'est l'association avec un aspect grammatical qui produit le plus d'emplois conjecturaux : le parfait

dans les deux langues, la forme progressive en anglais. Tsangalidis (1999, p. 204) souligne à juste titre que l'aspect est essentiel dans l'interprétation conjecturale, et il observe que les exemples de Jespersen comprennent tous un procès statif (cas examiné en (12), (13) et (14)), ou bien une marque d'aspect comme en (15) et (16) :

- (15) He is waiting for us downstairs ; he'll be wondering where we are
(Jespersen, 1933, p. 275 ; cité par Tsangalidis).
(16) You will have heard the rumour ("I suppose you have heard");
Jespersen 1933, p. 275 ; cité par Tsangalidis).

L'analyse de corpus confirme les observations de Tsangalidis. Du côté du français, on a déjà pu constater que le futur antérieur était beaucoup plus fréquent que le futur simple dans le sens conjectural. Toutefois, il n'y a pas correspondance entre les emplois du futur antérieur et de *will + have-en*, à cause des différences que nous venons d'évoquer.

La modalité épistémique s'appuie sur les propriétés du sujet avec *will + have-en*, alors que c'est davantage la qualification d'un événement qui est en jeu avec le futur antérieur :

- (17) - Et Nestor, où est-il passé ?
- Il aura pris la fuite, cet imbécile (Hergé, *Tintin, Le Secret de la licorne*, p. 51).
(17')- What about Nestor ?
- He'll have bolted, the fool ! (L. Londale-Cooper & M. Turner, *The Secret of the Unicorn*, p. 51)

(18) Une petite Bohémienne!...
Elle se sera éloignée du campement que nous venons de voir...
(Hergé, *Tintin, Les bijoux de la Castafiore*, p. 2)
(18') A little gipsy girl...
She must have wandered away from that camp (L. Londale-Cooper & M. Turner, *The Castafiore Emerald*, p. 2).

En (17), *will + have-en* apparaît en réponse à une question concernant le sujet. Le jugement se fonde par conséquent sur les connaissances que l'énonciateur a du sujet. En (18), la bohémienne est inconnue et son apparition est totalement inattendue, ce qui déclenche en anglais une relation d'inférence et non un jugement conjectural. Avec *must*, on peut remonter à la cause de cet événement inattendu, ce que *will* ne permet pas.

Nous allons surtout nous intéresser ici à *will* suivi de la forme progressive, qui permet d'exprimer la conjecture relativement à une situation aux 2^e et 3^e personnes. On peut alors considérer que la combinaison de la modalité et de l'aspect est un mode privilégié d'accès à la subjectivité de l'autre, mode d'accès indirect qui n'a pas d'équivalent en français.

Si le locuteur cherche à interpréter un état de choses, *will + be-ing* permet de construire une relation d'entraînement entre cet état de choses et le jugement, ce qui bloque toute relation de nature pragmatique entre l'énonciateur et le sujet de l'énoncé.

- (19) In the drawing-room, Hal glances unobtrusively at his watch, computing some timetable of his own. "Yes," says Sofka, who has followed his glance. "You will be wanting to get back. It is too bad of Alfred to set out on a walk just now..." (A. Brookner, *Family and Friends*, p. 118)
- (20) Mrs. Batley's response to this was to say quietly: "You'll be wanting a wash ; will you come up ?" She turned about and walked across the hall. Linda, picking up her case, followed her up the stairs, along the balcony to the far end. There Mrs. Batley opened a door, saying over her shoulder: "I hope you'll be quite comfortable." (LOB)

La modalisation en (19) résulte de l'interprétation du regard de Hal par l'énonciateur. L'objectif est de tenter de comprendre l'état d'esprit du sujet *you*. L'interaction du modal et de l'aspect permet, de façon indirecte, de remonter à sa subjectivité à partir d'indices. En (20), *you'll be wanting a wash* indique que Mrs Batley tente de s'ajuster à la situation en se conformant au code de l'hospitalité.

En français, il n'y a pas d'équivalent aspectuel. On aurait le présent, éventuellement modulé par un adverbe ou un énoncé introducteur : *vous voulez rentrer* ; mais vous voulez sans doute faire un brin de toilette, j'imagine, je suppose que vous voulez rentrer. L'examen de corpus dans chaque langue et de corpus traduits montre que les locuteurs ont tendance en anglais à modaliser tout énoncé relatif à la subjectivité d'un tiers, ou plus largement à toute situation à laquelle on ne peut avoir accès. En français, l'indexation par rapport à la situation d'énonciation n'est pas marquée d'un point de vue aspectuel et il reste possible de renvoyer à la cognition d'un sujet de 2^e ou 3^e personne dans un énoncé assertif : *mais vous voulez rentrer*.

Avec *will + be + ing*, la référence future est neutralisée s'il y a un décrochage seulement spatial et non temporel:

- (15) He is waiting for us downstairs ; he'll be wondering where we are (Jespersen, 1933, p. 275 ; cité par Tsangalidis).

C'est le décrochage spatial entre *he* (*downstairs*) et *we* qui amène l'énonciateur à atténuer son assertion en T₀. Contrairement au futur en français, *will* en anglais peut s'associer à une marque aspectuelle pour établir un repérage par rapport à une situation à laquelle l'énonciateur ne peut avoir accès, ici pour des raisons spatiales. Avec *will* + *be-ing*, l'énonciateur peut conjecturer sur une situation qu'il ne peut percevoir de façon directe.

Le futur est exclu en français car il construirait de façon autonome une rupture temporelle, aucun marqueur aspectuel n'étant susceptible de maintenir le repérage par rapport à une situation. Le seul moyen d'introduire une modalisation en français serait d'avoir recours à un adverbe de modalité ou au verbe modal *devoir*. Mais on constate également qu'il n'est pas forcément nécessaire de modaliser en français :

- (21) Can I come in, he said. I suppose so, she said, if you must, but won't they be expecting you at home? (D. Lodge, *Nice Work*, p. 298)
- (21') Puis-je entrer ? dit-il. Je veux bien, dit-elle, si tu y tiens, mais on ne t'attend pas chez toi ? (M. & Y. Couturier, *Jeu de Société*, p. 280)
- (22) "[...] Now that you've woken me up from my Resting Time, now that you've disturbed me, at least come and have a drink. It's the least you can do." [...]
 "No thank you," Elvis said politely. "My family will be expecting me. And I've finished my pocket money." (A. Roy, *God of Small Things*, p. 102)
- (22') "[...] Maintenant que tu m'as réveillé et que, par ta faute, ma pause est fichue, tu peux aussi bien venir boire quelque chose. C'est le moins que tu puisses faire." [...]
 "Non merci," dit poliment Elvis. "Ma famille m'attend. Et je n'ai plus d'argent de poche." (C. Demanuelli, *Le Dieu des petits riens*, p. 128)

La relation qui est prédiquée à propos d'un sujet de 3^e personne n'est pas attestable pour l'énonciateur; en anglais, cette relation prédicative n'est pas assertée au sens strict car elle est décrochée spatialement de l'énonciateur. En français, ce décrochage n'est pas un obstacle à l'assertion. De la même façon dans l'exemple suivant, on prédique une propriété du sujet de 3^e personne *Canadiens* dans un

énoncé assertif en français, alors que cette occurrence fait simplement l'objet d'une conjecture et non d'une assertion en anglais, précisément parce qu'elle n'est pas attestable pour tout un chacun :

- (23) Canadians today, after nine years of Conservative government, will be asking themselves several questions (TransSearch).
 (23') Après neuf ans de gouvernement conservateur, les Canadiens se posent plusieurs questions.

On peut observer dans notre corpus que cette valeur épistémique avec *will + be-ing* n'apparaît jamais à la 1^{re} personne. La coïncidence entre le sujet de l'énoncé et l'énonciateur neutralise cette valeur, si bien que *will + be-ing* à la 1^{re} personne renvoie généralement à une situation à venir².

L'argument de Schrott concernant la 1^{re} personne semble donc valable plus pour l'anglais que pour le français. Il y a un lien entre modalisation et absence d'accès direct à l'autre en anglais. En français, la modalisation au futur antérieur est liée à une occurrence d'événement, indépendamment de la personne, et on peut se passer de modalisation pour renvoyer à une relation non attestable qui implique la subjectivité d'un tiers.

Avec l'emploi du futur antérieur conjectural, on élimine toute altérité et on effectue un jugement quelle que soit la personne. Avec *will + be-ing*, on a la possibilité d'interpréter un état de choses avec un sujet de 2^e et 3^e personnes. Il peut s'agir de la subjectivité de l'autre à laquelle on ne peut avoir un accès direct.

Non-prise en charge et personne

Le conditionnel de non-prise en charge présente des similarités avec le futur que nous venons d'examiner. Alors qu'il y a élimination de tout autre point de vue que celui de l'énonciateur avec le futur, le conditionnel est vecteur d'altérité puisque la non-prise en charge implique l'introduction d'un autre point de vue, fictif celui-là. L'emploi le plus courant apparaît bien sûr à la 3^e personne dans le discours journalistique.

- (24) Après des demandes insistantes du secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, une nouvelle carte a été remise à M. Toepfer, en

2. Sauf présence d'un verbe de déplacement : *I'll be going back now*.

juillet 2000, par l'OTAN. Elle comporte 112 cibles accompagnées d'une liste de munitions censées y avoir été lâchées (une vingtaine de sites portent la mention « inconnu » en face du type de munitions - invraisemblable vu les systèmes de contrôle informatique dont disposent et l'OTAN et le Pentagone) et aurait été cachée à M. Haavisto jusqu'en septembre. En la découvrant, ce dernier aurait voulu mettre immédiatement sur pied une mission d'enquête au Kosovo. M. Toepfer aurait interdit une telle démarche avant les élections du 24 octobre 2000, craignant, en cas de révélations inquiétantes... des exodes massifs, comme pendant la guerre (Robert James Parsons, *Le Monde Diplomatique*, février 2001).

- (24') Following insistent demands from UN Secretary General Kofi Annan, Nato gave Toepfer a new map in July last year. It showed 112 targets and had a list of the munitions supposedly released there. For about 20 sites, the type of munitions was given as "unknown", which seems unlikely given the computer tracking systems available to Nato and the Pentagon. Apparently the map was kept from Haavisto until September. When he discovered it, he wanted to send a team of investigators to Kosovo straight away. Toepfer apparently vetoed such a move before the 24 October elections, fearing a massive exodus like the one during the war if worrying findings were made.

De nombreuses études récentes considèrent que cet emploi est porteur d'une valeur médiative ou « évidentielle »³. Ce serait pour marquer le fait que l'information est empruntée à autrui que le conditionnel serait employé. Faire du conditionnel un marqueur de médiation nous semble problématique. D'abord parce qu'en français, contrairement à d'autres langues qui disposent d'un système du médiatif, il n'y a nulle obligation d'indiquer que l'information est de seconde main. Ensuite parce que cette approche compromet toute approche unifiée des emplois du conditionnel. Or le conditionnel journalistique est un emploi parmi d'autres du conditionnel de non-prise en charge, que l'on peut caractériser par un décrochage sur le paramètre subjectif. Au-delà du conditionnel journalistique, l'interrogation au conditionnel relève du même phénomène : on peut en effet trouver des énoncés à la 3^e personne dans des interrogations qui ont la même valeur de non-prise en charge, sans que la présence du conditionnel soit imputable à la reprise des propos d'autrui. Seule l'altérité qui est à l'origine de la non-prise en charge diffère :

3. Voir notamment les travaux de Dendale.

(25) “Serait-il dans le secret ?” se demanda don Juan en regardant le fidèle animal (Balzac, *Elixir de longue vie*).

(25’) “Could the brute have been in the secret?” thought Don Juan, looking down at the faithful creature.

Ici, c’est la présence d’un indice observé qui déclenche l’interrogation au conditionnel. Cet indice est contraire à l’attente de l’énonciateur, et donc source d’altérité. Le point commun entre les deux est bien l’existence d’une altérité : un point de vue autre que celui de l’énonciateur dans le conditionnel journalistique en (24), et par rapport auquel l’énonciateur affiche sa réserve, un fait contraire à l’attente en (25), qui déclenche prise de distance et interrogation. L’autre argument qui milite en faveur d’une distinction entre information empruntée et non prise en charge est la personne. On peut trouver le conditionnel de non-prise en charge à toutes les personnes, et notamment aux 1^{re} et 2^e.

(26) Je ne serais donc, en somme, qu’un halluciné raisonnant. Un trouble inconnu se serait produit dans mon cerveau, un de ces troubles qu’essaient de noter et de préciser aujourd’hui les physiologistes ; et ce trouble aurait déterminé dans mon esprit, dans l’ordre et la logique de mes idées, une crevasse profonde.... (Maupassant, *Le Horla*)

(26’) In short, I am a rational man who happens to see things. It seems likely that some mysterious disturbance has been produced in my brain. [...] This disturbance has in all probability created a deep rift in my mind (D. Coward).

(26’’) I would therefore seem to be just suffering from hallucinations while remaining perfectly sane. Some unknown disturbance must have taken place. [...] This disturbance has presumably opened up a deep chasm in my mind (R. Colet).

(27) Elle était profondément étonnée. Aurais-je de l’amour pour Julien ? se dit-elle enfin (Stendhal, *Le rouge et le noir*, p. 113).

(27’) She was deeply amazed. Can it be that I’m in love with Julien ? she said to herself at length (M. Shaw, p. 66).

(28) Quoi ! j’aimerais, se disait-elle, j’aurais de l’amour ! Moi, femme mariée, je serais amoureuse ! (Stendhal, *Le rouge et le noir*, p. 123)

(28’) What ! she said to herself. Can I love him, feel love for him ? Can I, a married woman, have fallen in love ? (M. Shaw, p. 83)

- (29) Kat : Are you accusing me of sarcasm ?
 (29') Kat : M'accuserais-tu par hasard de sarcasme ? (K. Mainwaring
 Rain Dancers / J.P. Richard, *Les danseurs de la pluie*, p. 15)
- (30) PHILINTE
 Quoi ? vous iriez dire à la vieille Emilie
 Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie,
 Et que le blanc qu'elle a scandalise chacun ?
 ALCESTE
 Sans doute. (Molière, *Le Misanthrope*, Acte I, scène 1)
- (30') Philinte. What! Would you tell old Emilia, that it ill becomes her
 to set up for a beauty at her age, and that the paint she uses
 disgusts everyone?
 Alceste. Undoubtedly (cf. le lien www.bibliomania.com/0/6/4/frameset.html).

Dans ces énoncés à la 1^{re} et à la 2^e personne, le concept d'information empruntée perd toute pertinence. Comme en (25), il y a plutôt une réaction face à une altérité. Les données situationnelles vont dans le sens de « être dans le secret » en (25), « avoir de l'amour » en (27), « aller dire » en (30), mais dans le même temps, cela semble contingent, contraire à la norme, comme l'indiquent d'ailleurs explicitement certains marqueurs (*quoi ! par hasard*). En dehors de (26) où *donc* marque l'inférence, le conditionnel apparaît à chaque fois dans des interrogations ou exclamations qui semblent d'ailleurs formellement très proches (cf. (28) et (30) et qui visent à faire apparaître ou rejeter la valeur inattendue). Dans les deux cas, on n'est pas non plus très loin de l'infinitif : « Quoi ! Moi, être amoureuse ! Quoi ! Vous, aller dire à la vieille Emilie... ! » En effet, on peut constater que l'interrogation au conditionnel n'a pas pour rôle de véritablement solliciter le co-énonciateur. Malgré l'apparence, il n'y a pas co-énonciation. On peut le montrer en envisageant les réponses possibles à ces fausses questions : « Il serait dans le secret » ne peut être prononcé par Don Juan en réponse à sa propre question en (25), pas plus que « Oui, j'aurais de l'amour » ne peut l'être par Mme de Rênal en (27) ; « Oui, je t'accuserais de sarcasme » en (29) et « Oui, j'irais dire à la vieille Emilie... » en (30) poseraient les mêmes difficultés dans l'interlocution. Il est par contre possible de répondre par oui, par non ou par un adverbe épistémique comme sans doute en (30). Ce qui pose problème, c'est donc bien le conditionnel et lui seul, ce qui tend à montrer que la personne n'est pas prise en compte en tant que partenaire co-énonciatif dans l'interrogation au conditionnel, et cela même à la 2^e personne qui sollicite pourtant l'interlocuteur. Quant à la 1^{re} personne, elle ne manifeste pas la coïncidence avec

l'énonciateur, mais plutôt l'altérité : en (26), on peut dire que « je est un autre », inaccessible, et le conditionnel est là un indice langagier de la folie. Dans tous les cas et quelle que soit la personne, le conditionnel est donc la marque d'une altérité. Il introduit une relation à sens unique et non une relation tournée vers le co-énonciateur, puisque celui-ci ne peut à son tour devenir origine énonciative sur le même plan.

En anglais, comme en témoigne la diversité des traductions, il n'y a pas de schéma unique. En tout cas, il n'y a pas d'équivalent au conditionnel. On peut avoir la modalité épistémique ou la modalité du possible, et on peut observer que le repérage par rapport à des données situationnelles (*can it be ?*), ou par rapport aux propriétés du sujet (*would you ?*) prévaut. Quel que soit le marqueur employé, il y a symétrie dans le rapport co-énonciatif : ainsi, *Are you accusing me of sarcasm ?* en (29) admet une réponse en *I am* ou *I am not*, alors que la traduction française avec le conditionnel met fin à cette symétrie. De façon comparable, dans la traduction anglaise de (30), *I would* est une réponse possible.

Conclusion

La personne n'est pas prise en compte dans le futur conjectural en français. Le point de vue de l'énonciateur prédomine en écrasant tout autre point de vue, même si le point de vue de l'autre n'est pas attestable. En anglais, la personne entre en ligne de compte avec *will* épistémique : c'est en effet à la 3^e personne qu'il est le plus fréquent, car la 3^e personne empêche tout repérage direct par rapport à la situation.

Le conditionnel de non-prise en charge est le parfait symétrique du futur conjectural. Alors que le futur élimine tout autre point de vue que celui de l'énonciateur, le conditionnel introduit au contraire un point de vue fictif, et cela, à nouveau, quelle que soit la personne. Le problème par rapport à l'anglais reste le même : dans des conditions similaires, qu'il s'agisse d'énoncés comparables ou de traductions, on reconstruit la relation à l'autre en mettant en jeu la co-énonciation.

BIBLIOGRAPHIE

- CELLE, Agnès, 2005, « The French future tense and English will as markers of epistemic modality », *Languages in Contrast* 5.2, p. 181-218.
- CELLE, Agnès, 2006, *Temps et modalité – l'anglais, le français et l'allemand en contraste*, Berne, Peter Lang.
- COATES, Jennifer, 1983, *The Semantics of the Modal Auxiliaries*, Londres, Croom Helm.
- DENDALE, Patrick, 1993, « Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? », dans Hilty G. (éd.), *XX Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Université de Zurich, Tübingen, Francke Verlag, Tome I, Section I, La phrase, p.165-176.
- DENDALE, Patrick, 2001, « Le futur conjectural versus devoir épistémique : différences de valeur et de restrictions d'emploi. » *Le français moderne*. 1-20.
- DENDALE, Patrick et TASMOWSKI, Liliane (éds), 2001, *Le conditionnel en français. Recherches linguistiques*, n°25, Université de Metz, Paris, Klincksieck.
- FLEISCHMAN, Suzanne, 1982, *The Future in Thought and Language. Diachronic evidence from Romance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FUCHS, Catherine et LEONARD, Anne-Marie, 1979, *Vers une théorie des aspects. Les systèmes du français et de l'anglais*. Paris, Mouton.
- GREVISSE, Maurice 1986, *Le Bon Usage* (12^e édition revue par A. Goosse), Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- HUDDLESTON, Rodney, 1995, « The case against a future tense in English », *Studies in Language*, 19(2), p. 399-446.
- JESPERSEN, Otto, 1933, *Essentials of English Grammar*, Londres, George Allen & Unwin Ltd.
- MELLET, Sylvie, 1989, « A propos du futur : temps et modalité », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 15/1-4, p. 269-278.
- PALMER, F. 1986, *Mood and Modality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SCHROTT, Angela, 1997, *Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft*, Tübingen, Narr.
- TASMOWSKI, Liliane et DENDALE, Patrick, 1998, « Must / will and doit / futur simple as epistemic markers. Semantic values and restrictions of use » dans *English as a Human Language, To honour Louis Goossens*, J. van der Auwera, F. Durieux & L. Lejeune (eds.), p. 325-335, Munich, Lincom Europa.
- TSANGALIDIS, A. 1999, *Will and Tha : A Comparative Study of the Category Future*. Thessalonique, University Studio Press.